

Genf und der Mont-Blanc

Objekttyp: **Abstract**

Zeitschrift: **Geographica Helvetica : schweizerische Zeitschrift für Geographie
= Swiss journal of geography = revue suisse de géographie =
rivista svizzera di geografia**

Band (Jahr): **14 (1959)**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'horizon rapproché est fermé par le *Salève*. La montagne se situe déjà en France. La limite des fameuses zones franches passe cependant derrière elle. Le Salève, pli anticlinal, est un petit massif calcaire. La paroi, par endroits verticale du côté de Genève, montre de grandes assises faiblement inclinées qui se prolongent du Petit (898 m) au Grand Salève. On y remarque l'entaille verticale ouverte pour établir le téléphérique unissant, sans relais, Veyrier et les Treize-Arbres, dont l'hôtel est juché à l'extrémité supérieure du câble aérien.

Les deux Salève sont séparés par le *vallon de Monnetier*, que surveille le château de Monnetier (visible sur la photo). Les levés géologiques du Salève au 25 000e, dus à Joukowsky et Favre (1913), n'indiquant ici la présence d'aucune dislocation transversale — faille ou décrochement horizontal —, il ne peut s'agir que du tronçon d'une ancienne vallée d'érosion, de l'Arve ou d'un de ses affluents.

L'horizon lointain de Genève, au-delà du Salève, se compose d'abord (tout à g. sur la photo) des plateaux et terrasses du Faucigny. La haute vallée de l'Arve les sépare des *Alpes de Savoie* proprement dites (surfaces bleutées dans la zone des forêts et grises ou gris-rose dans celle des rochers); elle se poursuit (à g. en haut) vers Chamonix.

C'est par là que passera, sur la diagonale européenne Paris-Rome, la «Route Blanche» qui, par le tunnel du Mont-Blanc, débouchera dans la vallée d'Aoste, en Italie. En arrière de la première muraille, les sommets enneigés ou glacés (2500 m. en moyenne) de plusieurs alignements montagneux, parmi lesquels la chaîne des Vergys ou des Aravis. Enfin, dominant le tout, le géant des Alpes, le Mont-Blanc, au profil de Napoléon . . .

La photo illustre les problèmes de Genève, ville tentaculaire, qui s'étale aujourd'hui sur tout le Pays et atteint, du côté du Salève, la montagne — les Genevois ont construit de nombreuses maisons de week-end jusqu'au sommet de celle-ci. L'agglomération, qui franchit en plusieurs points la frontière politique, ne dispose pour ainsi dire plus d'arrière-pays rural, bien que les régions françaises du pourtour, favorisées par le régime des zones franches (ou de ce qu'il en reste), participent, avec les paysans du canton, au ravitaillement de Genève. Le développement démographique de la cité est moins le fait d'un excédent — occasionnel — des naissances sur les décès que de l'immigration, due non seulement à l'afflux des populations rurales vers un centre industriel, en certains de ses quartiers commercial, financier de longue date et intellectuel (Université de Calvin qui fête son 4e centenaire cette année), mais aussi aux sociétés étrangères qui continuent de se fixer autour du siège européen des Nations Unies, organisations gouvernementales et non-gouvernementales, déjà au nombre de plus d'une centaine. Le désenclavement de Genève, excentrique par rapport à la Suisse et encerclée sur 102 kilomètres de frontières (106 au total, dont 4 pour le canton de Vaud, seule attache à la Confédération), s'effectue par l'assouplissement du régime des zones et la levée progressive des contrôles à la double limite française, fiscale et douanière. En contrepartie, Genève, qui a reçu de sa voisine le terrain nécessaire à l'allongement de la piste de Cointrin, accepte d'internationaliser une route menant de France à l'aéroport et admettra peut-être, sous garantie, le transit en franchise des voyageurs et marchandises entre la Bourgogne et la Savoie ainsi qu'entre la France et l'Italie. Au surplus, la ville échappe à la ceinture de force terrestre en cherchant à s'élever davantage encore sur le plan intellectuel, moral et spirituel.

GENF UND DER MONT-BLANC

Der Verfasser beschreibt das Stadtbild von Genf, indem er ausgeht von den «Paquis» und dann sukzessive alle Quartiere von Nordwesten bis Südwesten aufzählt. In diesem Zusammenhang werden die typischsten historischen und architektonischen Monumente hervorgehoben und Gestalt und Funktion jeder einzelnen Zelle der Stadt knapp charakterisiert. Im Anschluß daran erfolgt ein Überblick über den natürlichen Rahmen der Stadt, und schließlich endet der Verfasser mit einem Hinweis auf die ökonomischen, politischen und baulichen Probleme von Genf und seinem Hinterland.